



ISNCCA

Inter Syndicat National des Chefs
de Clinique Assistants des Hôpitaux
de Ville de Faculté

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN D'ATTRACTIVITÉ POUR L'HÔPITAL PUBLIC : LES JEUNES MÉDECINS SE FÉLICITENT D'UN ENSEMBLE COHÉRENT DE MESURES ATTENDUES ET NÉCESSAIRES

Paris, le 2 novembre 2015

Les jeunes médecins prennent acte de l'annonce par la Ministre des affaires sociales, de la santé et du droit des femmes, Marisol Touraine, d'un plan d'action en douze points, faisant suite aux travaux menés par Jacky Le Menn.

Certains de ces engagements sont directement destinés aux jeunes médecins. Ces mesures, attendues, sont conformes aux demandes exprimées par notre génération au cours des entretiens préliminaires à l'élaboration de ce plan d'action. Nous exprimons notre satisfaction de les voir presque intégralement reprises par la Ministre de la Santé.

Les mesures qui retiennent principalement notre attention sont :

- **L'augmentation, bien qu'insuffisante, du nombre de postes d'assistants partagés qui répondent au besoin croissant de formation de nos collègues dans le cadre du post-internat ;**
- **L'harmonisation de la protection sociale entre l'internat, le post-internat, l'éventuelle période contractuelle et le début de la carrière de praticien hospitalier. L'égalité de devoirs passe enfin par une égalité de droits pour les jeunes praticiens ;**
- **Une possibilité de passer le concours de praticien hospitalier par anticipation, pour limiter au maximum la période contractuelle de ceux qui font le choix d'une carrière à l'hôpital ;**
- **La rémunération intégrale de la période probatoire, primes et ancienneté incluses, pour éviter les décrets de rémunération lors de l'entrée dans la carrière hospitalière. Nous demandons la suppression de cette période probatoire qui n'a aucun sens pour les jeunes praticiens qui ont effectué un post-internat, c'est à dire une période d'exercice contractuel en pleine responsabilité pendant au moins deux ans avant leur titularisation ;**
- **La mise en place de mesures incitant à la prise de fonction pour les spécialités en tension démographique ou les territoires sous-dotés en praticiens.**

Les autres éléments concernant la valorisation du temps médical, la diversification des temps d'exercice et la médicalisation de la gouvernance hospitalière vont également dans le bon sens. L'établissement de projets médicaux cohérents, regroupés autour d'établissements de taille critique, disposant de plateaux techniques à la hauteur des standards médicaux actuels, est un des éléments majeurs de l'attractivité qu'il faut promouvoir et généraliser.

Les jeunes médecins notent cependant qu'aucune des mesures proposées n'est pour l'instant chiffrée : ils seront vigilants quant au respect des engagements annoncés par la Ministre lors de la période de négociation qui va s'ouvrir.

L'annonce de ce plan est une réussite pour les jeunes praticiens, qui attendent désormais des mesures aussi fortes et ambitieuses pour la seconde version du « Pacte Territoire Santé », pour amorcer et réussir le nécessaire virage ambulatoire. À ce titre, la mixité des carrières, le renforcement étroit des liens ville – hôpital à l'échelon territorial et la place de la médecine « de ville » au cours des études médicales devront être évoqués. Dans cette optique, nous souhaitons que des postes d'assistants partagés ambulatoire / hôpital puissent également être créés.

*Pour l'ANEMF, Sébastien FOUCHER, Président.
Pour l'ISNAR-IMG, Trystan BACON, Président.
Pour l'ISNCCA, Dr Julien LENGLET, Président
Pour l'ISNI, Baptiste BOUKEBOUS, Président.*

Contacts presse :

- Sébastien FOUCHER – Président de l'ANEMF – president@anemf.org | 06.50.38.64.94
- Dr Julien LENGLET – Président de l'ISNCCA – president@isncca.org | 06.43.21.17.29
- Trystan BACON – Président de l'ISNAR-IMG – president@isnar-img.com | 06.73.07.53.01
- Baptiste BOUKEBOUS – Président de l'ISNI – president@isni.fr | 06.50.67.39.32